

Service eau assainissement

Rue Félix Germain

26150 DIE

☎ 04.75.21.08.97.

E-mail : eauetassainissement@mairie-die.fr

FORMULAIRE DEMANDE SOUSCRIPTION A UN CONTRAT D'ABONNEMENT

à retourner accompagné des pièces suivantes :

- pièce d'identité
- contrat de location ou attestation notariée de propriété

DOCUMENT A RETOURNER AU SERVICE DE L'EAU & DE L'ASSAINISSEMENT DATE ET SIGNE

⇒ **Je soussigné(e)**

Monsieur – Madame – Monsieur ou Madame – (rayer les mentions inutiles) – Autres :

Monsieur : nom, prénom _____ Date de naissance _____

Tél fixe _____ portable _____

Mail _____ @ _____ (majuscule)

Madame : nom, prénom _____ Date de naissance _____

Tél fixe _____ portable _____

Mail _____ @ _____ (majuscule)

Entreprise : dénomination _____

N° SIRET _____

Nom, prénom du dirigeant : _____

N° engagement _____ Code service _____ Nom service _____

Agissant en qualité de :

(cocher la ou les mentions utiles)

locataire propriétaire colocataire

autre (à préciser).....

Nature : activité commerciale maison secondaire chantier arrosage jardin

⇒ **Demande la souscription d'un abonnement :**

Adresse _____

Les factures seront à expédier (cocher la mention utile) à l'adresse ci-dessus à l'adresse ci-dessous

Nom Prénom _____

Adresse _____

⇒ **Date d'effet du bail / date de vente ou d'achat** _____

⇒ **Nombre d'occupant(s)** _____

⇒ **Nouvel arrivant sur Die** oui non



⇒ Ancien locataire : _____

⇒ Les coordonnées du propriétaire (si vous êtes locataire) :

Nom Prénom _____

Adresse _____

Tél _____

⇒ Renseignements relatifs au compteur :

Numéro série du compteur d'eau _____

Point de consommation _____ (n° interne service eau)

Date du relevé _____

L'index relevé

Chiffres noirs sur fond blanc

ou blancs sur fond noir.

Ce service est exploité en régie directe par la collectivité.

L'abonnement est souscrit par l'abonné pour la desserte en eau de l'immeuble ci-dessus.

Le compteur est relevé une fois par an (facture annuelle) ainsi qu'au déménagement.

Les dispositions particulières applicables (tarifs, règlements, modalités d'organisation et de facturation) sont arrêtées par délibérations du conseil municipal.

L'abonné s'engage à se conformer en tous points aux règlements du Service des eaux et assainissement.

L'ensemble des documents seront transmis lors de l'établissement du contrat d'abonnement et sont disponibles en Mairie.

Nota : Tarifs, règlements de services et autres documents consultables sur le site de la ville de Die <https://www.mairie-die.fr> ou sur le portail abonnés <https://portailabonnes.mairie-die.fr>

RGPD : les informations recueillies ci-dessus font l'objet d'un traitement informatisé indispensable à toute fourniture d'eau et sont strictement réservées aux besoins du service. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les données à caractère personnel que vous nous avez confiées, sont strictement réservés à l'usage de notre métier afin d'assurer les services pour lesquels nous sommes missionnés : services d'eau potable, d'assainissement collectif, travaux, etc.. Nous veillons à limiter les données personnelles que nous collectons au strict nécessaire et les traitons avec la plus grande attention et le plus grand respect.

Fait à _____, le _____

Signature

précédée de la mention «Lu et approuvé »